Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

INDUSTRIE

Pour un véritable «plan PMI privées»

L'association des jeunes entrepreneurs CARE a organisé, mercredi, à l'hôtel Sofitel d'Alger, un intéressant débat sur «les moteurs et les acteurs de la croissance».

Comment fabriquer la croissance est bien la question cruciale à laquelle l'Algérie n'a pas encore répondu de manière claire. L'accord est maintenant établi entre économistes, entrepreneurs et autres observateurs de l'économie algérienne, qu'ici, le régime de croissance en œuvre n'est pas efficace. Du point de vue des moteurs de la croissance, seule la dépense publique agit. Du point des acteurs de la croissance, l'ambiguïté est grande et les hésitations nombreuses entre un retour aux entreprises publiques des années 1970 et un pas, qu'on n'ose pas encore franchir, vers un soutien franc aux entreprises privées et leur accompagnement dans une dynamique d'investissement, de production et d'exportation.

Question

Faut-il se lancer aujourd'hui dans la construction de grands groupes industriels publics à l'image de celui qui vient d'être constitué dans la branche ciment. Des grands groupes publics pour aller vers quoi ? L'industrie mondiale est déjà en proie à de grandes batailles de compétitivité et de parts de marché, et les protagonistes sont des champions mondiaux (non pas publics mais à capitaux privés, faut-il le rappeler) en perpétuelle restructuration, délocalisation, externalisation, champions mondiaux qu'il sera bien difficile de concurrencer, cela va de soi !

Notre «nouvelle» option industrielle, vraisemblablement inspirée de l'expérience sud-coréenne des «chabols» (qui a démarré voilà près de 40 ans !) peut-elle se payer le luxe de refaire l'histoire et échouer une nouvelle fois surtout que le contexte industriel mondial est aujourd'hui encore plus difficile, évoluant à un rythme très rapide. Combien de temps nous faudrait-il pour construire des grands groupes performants et pourra-t-on le faire avec des entreprises publiques dont on sait maintenant qu'elles ne peuvent être gérées sous contrainte d'efficacité à cause notamment de leur exposition aux inévitables immixions du pouvoir politique ?

Ne vaudrait-il pas mieux chercher à ouvrir le capital de nos entreprises publiques industrielles dans le cadre d'une stratégie d'intégration aux chaînes de valeur internationales dont les grands champions mondiaux localisent aujourd'hui des segments entiers sur différents sites (et dans différents pays) par des stratégies d'externalisation, d'out sourcing et que les pays émergents cherchent à accueillir en rivalisant d'ingéniosité.

L'Algérie a déjà une expérience en matière de grands groupes industriels publics. Rappelons-nous : notre industrie manufacturière toute entière était organisée pour l'essentiel en une dizaine de grands groupes : Sonacome, Sonelec, SNMC, Sonic, SNS, Sogedia, Snic...

On insistait à l'époque déjà sur l'effet taille pour aider nos grandes sociétés nationales à devenir des champions même dans le cadre d'une gestion étatique et planifiée.

Cette dynamique, dont on ne saura jamais si elle allait réussir ou pas, a été cassée par la fameuse restructuration organique des entreprises publiques du début des années 1980. Aujourd'hui, bien évidemment, le contexte national mais surtout mondial a complètement changé et le rythme d'évolution infernal imposé par les multinationales à l'industrie mondiale a complètement déclassé la démarche adoptée dans les années 1970.

Une nouvelle stratégie industrielle

A l'ère de «l'entreprise sans usine», de l'out sourcing, de la sous-traitance et des «call centers», devrions-nous en Algérie revenir à l'industrialisation de type soviétique organisée en grands combinats et recherchant l'effet taille ? Devrions-nous solliciter comme acteur principal du développement, d'abord l'Etat malgré l'inefficacité dont il a fait preuve, ici et ailleurs, en matière de gestion sous contrainte ? Ne devrions-nous pas aller plutôt à la petite et moyenne entreprise plus flexible, plus innovante pour peu que l'Etat la soutienne, l'accompagne et l'anime ? Ne devrions-nous pas libérer les initiatives, développer l'esprit d'entreprise, mobiliser les capacités entrepreneuriales privées ?

Mettre en œuvre un véritable «plan PMI privées»

L'Algérie attend toujours son «small business act» qui soutient nos petites et moyennes entreprises et les aide à devenir des «gazelles», c'est-à-dire des entreprises à forte croissance, innovantes et compétitives à la fois sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation.

Un «small business act», c'est bien évidemment une série de mesures et d'actions en faveur de la petite entreprise qui ne sauraient se limiter à l'actuel programme de mise à niveau bien timide ou à l'actuel ministère de la PME et ses faibles moyens. C'est en 1953 que le gouvernement américain adopte et met en œuvre le «small business act» (SBA), programme dédié à la petite entreprise, qui stipule que «le gouvernement doit aider, conseiller et protéger dans toute la mesure du possible, les intérêts de la petite entreprise».

Ainsi «le libéralisme économique n'est pas toujours là où on l'attend».C'est le gouvernement américain qui a mis en place de nombreuses aides en faveur des petites entreprises privées et crée la «small business administration» (SBA), employant 3 000 agents et dirigée par un membre du cabinet du président américain, administration chargée de l'application de ce programme d'aide à la petite entreprise.

Ces aides touchent à quatre volets :

1) L'accès aux marchés publics

La loi impose que les marchés publics inférieurs à 100 000 dollars soient mis de côté pour être réservés aux petites entreprises. Ainsi, 62 milliards de dollars de marchés publics sont attribués annuellement aux petites entreprises sur un total de 200 milliards de dollars passés par l'Etat fédéral. La SBA délivre pour ce faire et à ce titre aux PME, un certificat de compétence qui atteste de leur capacité à soumissionner.

2) La défense des PME

Au sein de la SBA, il y a un bureau de défense de la PME («Office of advocary») mandaté pour être «les yeux et les oreilles» des PME. Ce bureau propose des dispositions en faveur des PME. Il est aussi le porte-parole des PME quand elles rencontrent des difficultés.

3) La formation, le conseil, l'assistance

La SBA développe de très nombreuses actions pour former et conseiller les chefs d'entreprise. Il a été mis en place 57 centres de développement dédiés à ces missions. 13 000 formateurs, essentiellement d'anciens dirigeants d'entreprises à la retraite, exercent dans ce cadre.

4) Les aides au financement

Le gouvernement américain, par l'intermédiaire de la SBA, met en place des programmes financiers qui répondent aux besoins des petites entreprises.

Il s'agit principalement de garanties de prêts (quelque 11 milliards de dollars annuellement) et de soutien à l'industrie du capital risque par le biais du programme SBIC (small business investissement act). Le «small business act» a largement contribué au développement des PME et les Etats-Unis disposent de 22 millions de petites entreprises qui emploient 52 % de la population active et contribuent pour 50 % du PIB.

Ces PME ont créé depuis 1993, 10 millions d'emplois nouveaux. Pour sa part, et s'inspirant de l'expérience américaine, la France a mis en œuvre en juillet 2006, le «plan gazelle», dédié aussi aux PME (de 20 à 249 salariés).

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Rappelons que nous devons cette appellation de «gazelle» pour les PME à l'économiste américain David Birch. Pour qualifier les PME américaines créatrices d'emploi et à forte croissance, Birch distinguait les «gazelles» d'une part, des «éléphants», ces grands groupes cotés en Bourse qui ont tendance à détruire des emplois, d'autre part des «souris», ces très petites entreprises (TPE) ayant vocation à ne pas grandir.Les décideurs français ont constaté une faible croissance des PME et ont pu identifier trois problèmes

1- Pour atteindre ses objectifs de croissance, une «gazelle» doit recruter. Le marché du travail étant en France peu flexible, l'entreprise a peur de prendre trop de risques.

2- Il n'y a pas d'encouragement fiscal pour soutenir les PME qui veulent augmenter leur taille et développer leur potentiel de croissance.

3- Les banques ne suivent pas et n'assistent pas les PME en croissance qui rencontrent de nouvelles contraintes et qui souffrent de délais de paiement trop lents.

L'objectif du «plan gazelle» en France est de travailler à faire émerger des PME innovantes et compétitives par un accompagnement de l'Etat. Il y a alors de la part de l'Etat :

1/ Un soutien financier à l'innovation

2/ Une assistance conseils

Plus concrètement, le plan «gazelles» concerne les entreprises qui ont une croissance annuelle de leur chiffre d'affaires d'au moins 20 % pendant 4 ans en partant d'une base minimale de 100 000 dollars de chiffre d'affaires.

Les mesures concrètes d'aide à ces «gazelles» sont :

1) Gel de l'impôt sur les sociétés

2) Possibilité de décaler le paiement des cotisations sociales des salariés nouvellement embauchés

3) Remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche.

De plus, un soutien financier public est accordé aux «gazelles». Des «small business investment compagnie» (SBIC) inspirés des modèles américains et anglais et qui rassemblent pouvoirs publics et opérateurs privés, assistent financièrement les PME dont les délais de paiement, trop longs, freinent considérablement les capacités de développement. Les ressources des SBIC sont constituées de capitaux collectés par emprunts obligataires dont principal et intérêts sont garantis par l'Etat. De plus, les banques et les compagnies d'assurances font des apports.

N'y a-t-il pas là quelque source d'inspiration pour l'Algérie dont les PME, pourtant moteurs incontestables de croissance, d'innovation et de compétitivité, sont complètement plombées par manque de stratégie des pouvoirs publics ?

A. B.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME

Le Grand Sud à l'honneur

La dixième édition du Salon international du tourisme et du voyage (SITEV) a ouvert ses portes hier au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - Cette rencontre de deux jours regroupe 76 exposants dont une quarantaine d'agences de voyages et de tours opérateurs, certains représentant des pays comme la France, le Mexique ou Cuba.

Ces acteurs ont été invités dans le but de partager leurs expériences dans le domaine avec les partenaires algériens. Lors d'un point de presse animé après l'inauguration du SITEV, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme, M. Chérif Rahmani, a affirmé que le tourisme est un vecteur important de développement, porteur de valeurs et de rencontres avec l'autre. «En ces moments de crise et de passion identitaires, le tourisme est un facteur culturel humaniste qui encourage le dialogue et la différence». Il a ajouté que la politique nationale du tourisme prévoit à l'horizon 2025, l'accueil de onze millions de touristes nationaux. «Des efforts énormes doivent être consentis, nous en sommes conscients. Pour cela, il faut de l'argent aussi. Nous faisons ce que nous pouvons immédiatement et dans la durabilité, et ça prend du temps». Au programme de ce salon, des conférences qui débattront du tourisme saharien et algérien, d'autres présenteront l'expérience de certains acteurs étrangers, entre autre Lit Travel et l'Office national du tourisme cubain. Des participants qui prennent part pour la première fois au SITEV ont expliqué que cette rencontre leur permet de se retrouver entre professionnels, d'échanger leurs expériences et de débattre des problèmes du secteur. Organisée par l'Office national du tourisme (ONT), cette manifestation qui revient après une longue absence a choisi pour thème la richesse du Grand Sud algérien.

I. B.